



**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 02/07/2019**

**COLLEGE BERTRAN DE BORN
Année scolaire 2018-2019
Séance n° 5**

Le conseil d'administration se réunit le mardi 2 juillet 2019 à 17h30 heures, sous la présidence de M. Guillaume MOUETTE, Proviseur de la cité scolaire Bertran de Born, sur convocation adressée le 21 juin 2019, soit 10 jours avant la réunion du conseil d'administration conformément aux termes du code de l'Education.

Titulaires / Suppléants			Présent	Excusé	Absent
1	M. Guillaume MOUETTE	Proviseur	X		
2	Mme Christine DUVALEIX	Principale adjointe	X		
3	M. Laurent CASTERA	Agent comptable	X		
4	Mme Laurence CUVELIER	CPE	X		
5	M. Stéphane DOBBELS	Conseil départemental	X		
6	M. Thierry CIPIERRE	Conseil départemental			X
7	M. Richard BOURGEOIS	Mairie de Périgueux	X		
8	M. Jean-François LARENAUDIE	Grand Périgueux			X
9	M. Vincent NAVARRO	Personne qualifiée DSDEN	X		
10	Mme Delphine LABAILS	Personne qualifiée CD		X	
11	Mme Béatrice BOUZINAC	Pers. enseignant et éducation	X		
12	M. Olivier LAFFITE	Pers. enseignant et éducation			X
13	Mme Cécile RAYNAUD	Pers. enseignant et éducation	X		
14	Mme Isabelle LECOLIER	Pers. enseignant et éducation	X		
15	Mme Elise GUERRERO	Pers. enseignant et éducation	X		
16	Mme Cécile TISSIER	Pers. enseignant et éducation	X		
17	M. Paul-Louis CAILLER	Pers. enseignant et éducation	X		
18	M. Pierre DANIEL LAMAZIERE	Repres. des parents d'élève	X		
19	Mme Patricia BARGOIN	Repres. des parents d'élève	X		
20	Mme Michèle PREVOT	Repres. des parents d'élève	X		
21	M. Serge METIFEU	Repres. des parents d'élève	X		
22	Mme Karine PICOD	Repres. des parents d'élève			X
23	Mme Sophie CARLES	Repres. des parents d'élève			X
24	Mme Marie-Aude MANIEZ	Repres. des parents d'élève			X
25	M. Rénato RIBEIRO FERNANDES	Repres. des élèves	X		
26	M. Noé DANIEL LAMAZIERE	Repres. des élèves	X		
27	Mme Angèle CAZENAVE	Repres. des élèves	X		
TOTAL DES MEMBRES PRESENTS			20	sur	27

Le quorum étant constaté, la séance est ouverte à 17 heures 35.

ORDRE DU JOUR

- Projets voyages,
- Contrats et conventions,
- Décisions Budgétaires Modificatives,
- Rentrée 2019,
- Questions et informations diverses.

Le secrétariat de séance est confié à Mme Cécile RAYNAUD

APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR :

VOTES :

Résultats du vote - Collège	
Pour :	20
Contre :	0
Abstention :	0

L'ordre du jour est approuvé

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 04/04/19

VOTE :

Résultats du vote	
Pour :	20
Contre :	0
Abstention :	0

Le procès-verbal est adopté.

Projets

Beaucoup de projets ; M. Mouette les juge nombreux et remercie les enseignants pour leur engagement en rappelant que ces actions donnent aux élèves du sens à leur scolarité favorisant ainsi davantage de motivation et d'implication.

M. Mouette liste les projets et les commente :

- Prix littéraire : la sélection vient d'être transmise. Bilan positif cette année. La Médiathèque rouvre cette année et pourra participer au projet. Tous les auteurs seront invités. Liens créés aussi avec les libraires, même si ce n'est pas dans toutes les librairies encore. Mme Raynaud qui a participé à ce projet avec ses troisièmes se félicite que le projet soit pérenne et que les élèves concernés aient lu quatre livres.

La partie ouest de Bergerac (Maine de Biran, La Force, Eugène le Roy) voudraient intégrer le prix littéraire pour 2020-2021. L'idée étant que le prix s'élargisse et touche peut-être à terme tout le département.

Aides région (2500euros), département (1500euros), maison des écrivains (prise en charge complète d'une intervention) pour le financement.

- Mmes Gallot / Lecomte : projet commun comparaison Londres / Périgueux médiéval

- Mme Raynaud : projet cinquième sur l'écriture et les manuscrits médiévaux avec les archives départementales

- Mme Raynaud : projet cinquième interventions médiévales chevalerie / chanson de geste avec l'agence culturelle François Mitterrand

- Projet film et interventions des étudiants IUT : 3 classes, une classe de 5è et deux troisièmes

- Projet « Histoires de Préhistoire » Mmes Bouzinac, Ceccaldi, Saulière
 - Projet « Pourquoi commémorer », Mmes Bouzinac, Ceccaldi. Toutes les 6è et l'UPE2A
 - Projets Mme Guerrero absents, remarque-t-elle. Heureusement, Mme Guerrero est présente et les cite :
 - collège au cinéma
 - enquêtes policières (bus à prévoir)
 - festival BD à Bassillac (bus à prévoir)
 - collaboration avec le MAAP
 - Highland games, Mmes Beylot et Lecomte
 - Parcours spectacle vivant Mme Chassé
 - Atelier théâtre M. Labrousse
 - « Paratge », culture occitane, M. Peyrouny
 - Rencontre chorales
 - Musiques actuelles Mmes Moreau, Lécolier, Lemoine
 - « Jeunes en librairie »
 - Deux sixièmes devront se rendre à Bordeaux en bus : travail sur la biodiversité / nutrition Mme Bouzinac
- Pour les projets, se reporter à la fiche projets ci-jointe.

VOTE DES PROJETS :

Résultats du vote - Collège	
Pour :	20
Contre :	0
Abstention :	0

Voyages

Ski, Italie, Angleterre, Occitanie : offre assez large.

Monsieur Mouette rappelle que tout le monde part en cinquième au ski. Il souhaiterait que les voyages culturels profitent eux-aussi au plus de monde possible, il rappelle que c'est un des points du contrat d'objectifs.

Voyage en Italie pérennisé en 3è car plus cohérent à ce niveau mais information d'ores et déjà donnée aux élèves pour leur préciser qu'ils devront choisir entre le voyage en Angleterre en 4ième et celui en Italie.

Noé Daniel Lamazière dit que si l'on emmène des latinistes en Angleterre, ce seront tout de même des places prises au nom des latinistes.

Madame Lécolier explique en quoi le voyage en Angleterre accessible aux latinistes est une bonne chose car les voyages ne sont pas un dû et que les élèves ne doivent pas être consuméristes, ce qui a été le cas cette année pour une partie du groupe.

Monsieur Daniel Lamazière explique que la disparition de la Bourse aux livres fera que les fédérations de parents d'élèves n'auront plus les fonds nécessaires pour participer financièrement aux voyages scolaires comme elles le pouvaient jusqu'à cette année.

Madame Cuvelier précise que pour le voyage au ski notamment, l'aide des fédérations de parents était très appréciable.

Monsieur Castéra explique que la mesure de disparition de la bourse aux livres a été votée pour que les parents d'élèves n'aient plus à financer les livres des lycéens, qui seront payés par la région.

VOTE DES VOYAGES :

Résultats du vote - Collège	
Pour :	20
Contre :	0
Abstention :	0

Mme Duvalaix précise qu'une association intervenant déjà pour « devoirs faits » au collège Montaigne prendra en charge des heures de « devoirs faits ». Le collège n'aura qu'à financer une cotisation modique. Les élèves seraient suivis par des personnes prenant déjà en charge les élèves depuis le primaire à Boulazac/Atur. Or leurs élèves viennent parfois au collège à BdeB et de ce fait, les intervenants sont connus et appréciés des enfants. Ils ont une préférence pour les sixièmes et cinquièmes.

Décisions Budgétaires Modificatives

Affecter la dotation d'état de 6300€ aux achats de nouveaux manuels, aux droits de reprographie, aux actions éducation artistique et culturelle

3000 euros : équipement de la salle UPE2A : nous allons être aidés par le département pour 2020 mais pour cette année, le fonds de réserve sera utilisé.

2000 euros : projet chorale départementale

Mme Bouzinac demande si le passage à Pronote pourrait occasionner la fin du carnet de correspondance (exemple dans son collège précédent, La Roche Beaulieu)

Mme Cuvelier et M. Mouette expliquent que pour l'an prochain, nous conservons le carnet de correspondance. Par ailleurs, certains élèves n'ont pas d'ordinateur.

Mme Bouzinac précise par ailleurs que le carnet de correspondance a ensuite été repris à La Roche Beaulieu car il était plus efficace que les mails ou pronote

Noé Daniel Lamazière demande s'il y aura les compétences dans pronote ou dans sacoche.

M. Mouette répond que ce sera toujours Sacoche pour les compétences, et pronote pour les notes, cahier de texte... en lieu et place de Sconet et de l'application actuelle de cahier de texte.

Mme Lécolier s'interroge : quelle sera la salle pour l'UPE2A ?

Ce sera la D110, indique Mme Duvalaix.

VOTE DES DBM :

Résultats du vote - Collège	
Pour :	20
Contre :	0
Abstention :	0

Atelier relais → classe relais.

M. Mouette explique que cela devient une classe relais, toujours à Laure Gatet. Elle permettra ainsi aux élèves de pouvoir être accompagnés plus longtemps, d'y rentrer et d'en sortir à tout moment. C'est une classe mutualisée. Laure Gatet fait appel à des enseignants extérieurs.

M. Castéra demande si les élèves de l'UPE2A seront tous affectés chez nous.

M. Mouette répond qu'en effet, tous les élèves seront affectés à BdeB.

Mme Bouzinac qui en a l'expérience s'en félicite car c'est bien mieux pour les élèves.

M. Daniel Lamazière demande le nombre d'élèves maximum en UPE2A

Mme Duvalaix répond que c'est limité à 24 élèves.

M. Mouette indique que nos enseignants seront formés avec des stages, et que la personne prenant la classe, Mme Fournier, est très investie.

VOTE CLASSE RELAIS :

Résultats du vote - Collège	
Pour :	20
Contre :	0
Abstention :	0

Contrats et conventions

Convention avec le lycée Montesquieu pour rémunération ASH et AED à partir du 1er janvier

VOTE DE LA CONVENTION :

Résultats du vote - Collège	
Pour :	20
Contre :	0
Abstention :	0

M. Daniel Lamazière demande si on a perdu des postes

M. Castéra explique que oui, 2,5 postes ont sauté mais qu'avec les départs à la retraite ou autres, les personnels n'ont pas été inquiétés.

VOTE DE L'AUTORISATION DE RECRUTEMENT DES AED DANS LA LIMITE DE LA DOTATION DE 5.5 ETP :

Résultats du vote - Collège	
Pour :	20
Contre :	0
Abstention :	0

M. Castéra sollicite l'autorisation de faire un don de 350 € (participation aux championnats de France) à l'association sportive

VOTE POUR LE DON A L'AS :

Résultats du vote - Collège	
Pour :	20
Contre :	0
Abstention :	0

Indemnités pour Missions Particulières

Voir tableau joint sur la répartition proposée

VOTE DES IMP :

Résultats du vote - Collège	
Pour :	20
Contre :	0
Abstention :	0

Rentrée 2019

Mme Duvalaix présente les effectifs. Elle explique qu'en sixième (164 élèves), il y a un problème car il n'y a que 14 hispanistes LV1. Pour l'anglais, cela fera donc des groupes à 30. Il faut créer un nouveau groupe d'anglais.

Mme Duvalaix ajoute qu'en cinquième, 167 élèves annoncés et seulement 15 hispanisants. → Même problème de classes chargées en anglais.

Mme Lécolier déplore que les dérogations pour hispanisants soient refusées

M. Mouette rajoute que ce sont des moyens que l'on doit utiliser pour rajouter des groupes d'anglais supplémentaires alors qu'on pourrait ne pas le faire si l'effectif d'hispanisants était meilleur.

Mme Duvalaix continue : en quatrième, 29 élèves annoncés par classe, 23 hispanisants, 6 groupes d'anglais (25-26 élèves)

Enfin, en troisième, 29 élèves annoncés par classe, groupes d'anglais là encore lourds.

Mme Duvalaix déplore que ces effectifs soient trop lourds.

Mme Bouzinac remarque que nous pourrions réfléchir en conseil pédagogique sur l'utilisation de la marge

Mme Duvalaix nous indique les affectations déjà connues pour l'UPE2A. Elle précise qu'il pourra nous arriver des élèves pendant l'été.

Noé Daniel Lamazière se demande pourquoi les élèves hispanisants sont si peu nombreux et combien demandent une dérogation sans l'obtenir

Mme Cuvelier dit que l'espagnol pourrait être présenté aux écoles par les professeurs du collège

Monsieur Castéra précise que les enseignants du primaire font souvent de l'anglais avec les CM2

Mme Cuvelier remarque que le voyage en Espagne motivait peut-être les élèves...

M. Mouette rappelle qu'un voyage scolaire ne constitue pas une raison de choisir ou non une option et indique que le bachibac et la section euro, filières sélectives, pourraient être mieux présentées aux parents des élèves de primaire.

Mme Duvaleix fait remarquer qu'elle en parle quand elle va présenter BdeB aux classes de CM2: elle fait de la publicité pour l'espagnol LV1 et l'occitan. Mais elle s'adresse aux élèves en l'absence de leurs parents...

M. Mouette indique qu'au niveau des ressources humaines, il n'y a pas particulièrement de problème. En lettres néanmoins, un enseignant remplacé pour lequel il faudra un BMP conséquent, d'ores et déjà demandé.

Pour le reste des services, tout devrait être complété.

Questions et informations diverses

Question de Mme Raynaud : les toilettes élèves, au bâtiment D notamment, Mme Raynaud remarque que les robinets élèves sont très peu pratiques car entartrés : l'eau leur gicle à la figure et ils ne peuvent ni boire, ni se laver les mains.

Mme Prévost demande qui nettoie les aérations, Vmc des sanitaires.

M. Castéra précise que c'est une société à part qui passe une fois par an.

M. Castéra précise que les toilettes sont nettoyées deux fois par jour. Mais il faudrait que le civisme de chacun soit général pour que les sanitaires restent propres.

Mme Cuvelier trouve que les élèves sont plutôt respectueux mais qu'ils ont des robinets défectueux.

M. Castéra déplore que les robinets « presto » soient peu pratiques et dit qu'on va les changer.

Noé Daniel Lamazière remarque que les toilettes fonctionnent mieux au gymnase.

M. Castéra précise que les robinets sont d'une autre marque et conclut qu'on va améliorer les choses.

Question de Mme Raynaud : un second CDI pour les collégiens ?

M. Mouette est conscient que le CDI a été beaucoup fermé cette année. Force est de constater que le CDI a été davantage fermé cette année que les précédentes. La construction d'un nouveau bâtiment pour les collégiens n'est pas à l'ordre du jour.

M. Castéra explique qu'en revanche, la salle acrosports est prévue. Son budget a été modifié avec l'adjonction d'une salle de musculation. Il y aura des fouilles archéologiques, 1 an et demi de travaux ensuite. L'intégralité de la plateforme derrière le bâtiment D sera utilisée.

La séance est levée.

Le Président du conseil d'administration,

The image shows a blue circular official stamp of the Lycée Bertran de Born, with the text "Le Proviseur" and "24001 PERIGUEUX" around the perimeter. To the right of the stamp is a handwritten signature in black ink.

Guillaume MOUETTE